

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant  
exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la  
désignation des membres de la Commission d'évaluation des  
directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire**

**A.Gt 21-12-2007**

**M.B. 10-03-2008**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs, notamment l'article 37, § 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 mars 2007 portant exécution de l'article 37, § 2, du décret du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et du Vice-Président et Ministre du Budget en charge du Sport et de la Fonction publique,

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2007,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés comme membres de la Commission d'évaluation des directeurs:

1° en tant que Président visé à l'article 37, § 3 du décret du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs :

- M. Jean-Pierre Hubin, Administrateur Général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

2° en tant que fonctionnaires généraux visés à l'article 37, § 1<sup>er</sup>, 1°, du même décret :

- M. Bernard GORET
- Mme Lise-Anne HANSE
- M. Jean STEENSELS
- Mme Claudine LOUIS

3° en tant qu'Inspecteur général visé à l'article 37, § 1, 2° du même décret :

- M. Georges VANLOUBBEECK

4° en tant que chargés de mission visés à l'article 37, §1, 3° du même décret :

<b>Zone 1</b>	<b>Bernadette GENNOTTE</b>
	<b>Bernadette PHILIPPART de FOY</b>
	<b>Bernard DUPONT</b>
<b>Zone 2</b>	<b>Alfred PIRAUX</b>
	<b>Bernadette PHILIPPART de FOY</b>
	<b>Tanya VANDEKERKHOVE</b>
<b>Zone 3</b>	<b>Bernadette PHILIPPART de FOY</b>



	Bernard DUPONT
	Alfred PIRAUX
<b>Zone 4</b>	Bernadette PHILIPPART de FOY
	Bernadette GENNOTTE
	Bernard DUPONT
<b>Zone 5</b>	Bernadette PHILIPPART de FOY
	Bernard DUPONT
	Tanya VANDEKERKHOVE
<b>Zone 6</b>	Anne SEVRIN
	Bernard DUPONT
	Bernadette PHILIPPART de FOY
<b>Zone 7</b>	Bernard DUPONT
	Bernadette PHILIPPART de FOY
	Alfred PIRAUX
<b>Zone 8</b>	Alfred PIRAUX
	Bernadette PHILIPPART de FOY
	Tanya VANDEKERKHOVE
<b>Zone 9</b>	Alfred PIRAUX
	Bernadette PHILIPPART de FOY
	Tanya VANDEKERKHOVE
<b>Zone 10</b>	Bernadette PHILIPPART de FOY
	Alfred PIRAUX
	Tanya VANDEKERKHOVE

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 3. - La Ministre-Présidente ayant l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 décembre 2007.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :  
La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire,



---

Mme M. ARENA

Le Vice-Président et Ministre du Budget en charge du Sport et de la Fonction  
publique,

M. DAERDEN

